

PROGRAMME DE FORMATION

MAC SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL FORMATION MISE À JOUR ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

OBJECTIFS

Le salarié sauveteur secouriste du travail (SST) a pour missions de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail, mais aussi de participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise. Pour cela, il doit acquérir des compétences spécifiques dans le cadre d'une formation initiale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISEES

Au terme de la formation, les stagiaires seront capables :

- De maintenir leurs compétences de SST à jour pour pouvoir intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la(aux)
- De contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Les compétences visées sont techniques, managériales et organisationnelles.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ANIMATION

L'organisme de formation s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire.

La formation est réalisée exclusivement en présentiel.

Les moyens pédagogiques utilisés comprennent des exposés didactiques des discussions de groupe, des exercices pratiques, des cas concrets d'apprentissage, des mannequins adulte, enfant et nourrisson, et un défibrillateur Automatisé Externe (DAE). Un livret est remis aux stagiaires.

L'animation pédagogique est basée sur une démarche active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques.

 **7h** - réparties sur une journée

 **Présentiel**

PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse à tout salarié secouriste sauveteur du travail.

PUBLIC

Tout public.

EFFECTIF MAXIMUM

De 4 et 10 participants.

ENCADREMENT

Formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS. La session sera ainsi dispensée par Christophe BOURRET - Formateur SST.

LIEU

Formation intra-entreprise dans les locaux du client.

La formation nécessite une salle adaptée à l'effectif à former, la possibilité de brancher au moins 2 équipements informatiques, un mur permettant la vidéoprojection d'un support ou une télévision.

DATES DE FORMATION

À convenir mutuellement avec le client.

FRAIS ET CONDITIONS DE RESTAURATION

À la charge du client.

FRAIS ET CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

Non concerné.

COÛT

990 € HT



PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

1 - RAPPELS DE LA PARTIE PREVENTION

- Enjeux
- Rôle du SST
- Réglementation
- Acteurs

2 - RAPPELS SUR LE PLAN D'ACTION PRÉVENTION SST

- Mise en place du plan d'action prévention SST
- Définitions
- Mise en place du plan d'intervention SST
- Enchaînement de mises en situation d'accidents de travail simulés
- la victime saigne abondamment
- la victime s'étouffe
- la victime se plaint d'un malaise
- la victime se plaint de brûlures
- la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- la victime ne répond pas mais elle respire
- la victime de répond pas et ne respire pas

3 - QUIZZ INTERACTIF SUR LES BONNES PRATIQUES

4 - ÉPREUVES CERTIFICATIVES

SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Signature d'une feuille d'émargement et par le formateur, par demi-journée.
Certificat de réalisation SST délivré à l'issue de la formation.
(Durée de validité de 24 mois avant recyclage obligatoire).

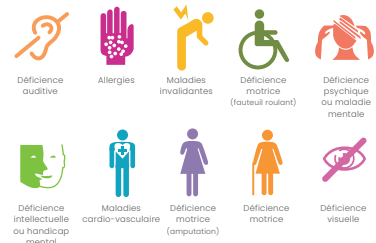
VALIDATION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Les modalités d'évaluation de la formation sont les suivantes :

- Évaluation pédagogique : à partir d'un questionnaire construit par l'organisme de formation. La réussite de l'évaluation nécessite un taux de bonnes réponses de 70 %.
- Évaluation de satisfaction à chaud : à partir d'un tour de table et d'un questionnaire construit par l'organisme de formation.
- Évaluation des acquis pédagogiques à froid à 3 mois : à partir d'un questionnaire construit par l'organisme de formation.

HANDICAP

Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap.
Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap.
Contact référent handicap : Jean-Christophe Ducroset



RESPONSABLE DE L'ACTION DE FORMATION

Jean-Christophe DUCROSET
Tel: 09 72 19 73 99 / Mail : idpf.contact@gmail.com

INDICATEURS DE RÉSULTAT ET DE PERFORMANCE

Taux de satisfaction : NS
Taux de réussite aux évaluations des acquis : NS
Données mises à jour en avril 2026

La formation est accessible sur demande :

- ☎ par téléphone : 09 72 19 73 99
- ✉ par mail : idpf.contact@gmail.com

Après étude de la demande, IDPF adressera les pièces nécessaires pour constituer le dossier de contractualisation de l'action de formation. Sous réserve des disponibilités, un délai minimum de 15 jours est à prévoir entre la validation du dossier et la réalisation de l'action de formation.